

FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES

SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites** arrêtés au 31 décembre 2014, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et par les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états sur la base de nos travaux.

Nos travaux ont été effectués conformément aux normes généralement admises en la matière. Ces normes exigent que notre contrôle soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives, tout en tenant compte du contrôle interne en vigueur au sein de l'entité.

Un contrôle comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les comptes annuels. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers annuels.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers du FCP VIVEO Nouvelles Introduites arrêtés au 31 décembre 2014, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, de la situation financière du fonds au 31 décembre 2014 ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Le titre SAH représente **11,65** % de l'actif du FCP VIVEO Nouvelles Introduites au 31 décembre 2014
- Le Billet de Trésorerie Hannibal Lease 180j 28/04/2015 représente **10,99%** de l'actif du FCP VIVEO Nouvelles Introduites au 31 décembre 2014
- Le Billet de Trésorerie Attijari Leasing 180j 07/03/2015 représente **13,87%** de l'actif du FCP VIVEO Nouvelles Introduites au 31 décembre 2014

Ces taux d'emploi sont en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément à l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du gestionnaire sur la gestion de l'exercice.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers. Toutefois nous portons à votre connaissance que le responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne n'a pas validé les états financiers de l'exercice 2014.

Tunis, le 04 mars 2015

Le commissaire aux comptes :

LA GENERALE D'AUDIT & CONSEIL

Mohamed Mejdî JAZIRI

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2014
(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-14	31-déc.-13
<u>ACTIF</u>			
AC 1 Portefeuille titres		1 205 514,997	2 211 406,284
Actions & Droits Attachés	A.1	1 117 381,133	1 823 592,974
OPCVM	A.2	88 133,864	138 999,157
Obligations & Valeurs Assimilées		0,000	248 814,153
AC 2 Placements Monétaires & Disponibilités		579 574,338	577 236,593
Placements Monétaires	A.3	443 746,141	445 924,682
Disponibilités	A.4	135 828,197	131 311,911
AC 3 Créances d'Exploitations		0,000	0,000
AC 4 Autres Actifs		0,000	2 075,507
Total Actif		1 785 089,335	2 790 718,384
<u>PASSIF</u>			
PA 1 Opérateurs Créditeurs	P.1	7 257,964	9 927,247
PA 2 Autres Créditeurs Divers	P.2	3 970,157	4 336,645
Total Passif		11 228,121	14 263,892
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 Capital	CP.1	1 752 056,881	2 756 195,128
CP 2 Sommes Distribuables	CP.2	21 804,333	20 259,364
Sommes Distribuables des Exercices Antérieurs		12,548	9,869
Sommes Distribuables de l'Exercice		21 791,785	20 249,495
Total Actif Net		1 773 861,214	2 776 454,492
Total Passif & Actif Net		1 785 089,335	2 790 718,384

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-14	31-déc.-13
PR 1 Revenus du Portefeuille Titres		39 785,535	35 055,056
Dividendes	R.1	35 789,691	31 243,549
Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés	R.2	3 995,844	3 811,507
PR 2 Revenus des Placements Monétaires	R.3	32 733,187	28 778,503
Total Des Revenus des Placements		72 518,722	63 833,559
CH 1 Charges de Gestion des Placements	R.4	(36 284,662)	(38 913,804)
Revenu Net des Placements		36 234,060	24 919,755
PR 3 Autres Produits		0,000	0,000
CH 2 Autres Charges	R.5	(7 289,140)	(8 305,054)
Résultat d'Exploitation		28 944,920	16 614,701
Régularisation du Résultat d'Exploitation		(7 153,135)	3 634,794
Sommes Distribuables de l'Exercice		21 791,785	20 249,495
Régularisation du Résultat d'Exploitation (annulation)		7 153,135	(3 634,794)
Variation des Plus ou Moins Values Pot. Sur Titres		98 497,552	9 634,948
Plus ou Moins Values Réalisées Sur Cessions de Titres		35 981,460	(106 263,295)
Frais de Négociation		(10 817,710)	(9 700,246)
Résultat De l'Exercice		152 606,222	(89 713,892)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014
(exprimés en dinars)

	31-déc.-14	31-déc.-13
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	152 606,222	(89 713,892)
a - Résultat d'exploitation	28 944,920	16 614,701
b - Variation des plus / moins values potentiels sur titres	98 497,552	9 634,948
c - plus / moins values réalisées sur cession titres	35 981,460	(106 263,295)
c - Frais de négociation de titres	(10 817,710)	(9 700,246)
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	20 241,658	4 341,481
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	(1 134 957,842)	830 244,402
a - Souscriptions	57 380,389	1 515 329,413
Capital	50 300,000	1 332 200,000
Régularisation des sommes non distribuables	6 843,443	176 909,600
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	236,810	6 217,605
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	0,136	2,208
Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	(1 192 338,231)	(685 085,011)
Capital	(1 053 900,000)	(593 900,000)
Régularisation des sommes non distribuables	(133 351,512)	(92 535,281)
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	(7 389,945)	(2 582,811)
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	(5,294)	(0,941)
Droits de sorties	2 308,520	3 934,022
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 002 593,278)	736 189,029
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a - en début d'exercice	2 776 454,492	2 040 265,463
b - en fin d'exercice	1 773 861,214	2 776 454,492
<u>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</u>		
a - en début d'exercice	25 110	17 727
b - en fin d'exercice	15 074	25 110
VALEUR LIQUIDATIVE	117,676	110,571
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	7,15%	-3,72%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP VIVEO Nouvelles Introduites est un Fonds de Placement mixte de type distribution.

Il a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Il est régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a obtenu son agrément auprès du CMF le 10 juin 2009, sous le numéro 21/2009. Sa durée est de 10 ans. Son capital initial est de 100.000 dinars, composé de 1.000 parts de 100 dinars chacune.

Le gestionnaire du fonds est la société Traders Investment Managers SA. La gestion administrative et comptable est assurée par la société BIAT Capital (Ex. La Financière de Placement et de Gestion – FPG).

Le dépositaire est la BIAT

Le fonds a ouvert les souscriptions au public le 03 mars 2010.

La société de gestion TRADERS INVESTMENT MANAGERS, en sa qualité de gestionnaire de FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES, et suite à la réunion de son conseil d'administration réuni le 28 janvier 2012 a décidé de modifier les orientations de placement. Le nouveau prospectus d'émission a été mis à la disposition du public le 12 avril 2014. En outre, il a été décidé de supprimer les droits d'entrée lors d'une opération de souscription

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et notamment les normes NCT 16, NCT 17 & NCT 18 relatives aux OPCVM.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

➤ **Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

➤ **Evaluation des autres placements :**

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

➤ **Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN & DE L'ETAT DE RESULTAT

I. BILAN

A.1 Actions & Droits Attachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à **1.117.381,133 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2014	% ACTIF NET
Total actions & droits		1 149 952,060	1 117 381,133	62,99%
ACTIONS		1 149 941,260	1 117 371,933	62,99%
AMS	10 880	45 985,487	46 544,640	2,62%
CARTHAGE CEMENT	69 323	241 721,655	168 246,921	9,48%
DELICE HOLDING	10 050	153 313,460	152 177,100	8,58%
EURO-CYCLES	4 600	49 556,146	75 320,400	4,25%
LANDOR	31 664	220 800,401	170 352,320	9,60%
MPBS	18 108	134 041,870	131 753,808	7,43%
SAH PG	19 368	150 907,779	207 876,744	11,72%
TRE	16 510	153 614,462	165 100,000	9,31%
Droits		10,800	9,200	0,00%
DA SAH PG 14 1/20	20	10,800	9,200	0,00%

A.2 OPCVM

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à **88 133,864 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2014	% ACTIF NET
OPCVM		87 605,443	88 133,864	4,97%
SICAV Trésor	759	77 605,443	78 173,964	4,41%
UGFS ISLAMIC FUND	100	10 000,000	9 959,900	0,56%

Les entrées en portefeuille titres réalisées au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

Rubrique	Coût d'acquisition
➤ Actions	1 096 884,350
➤ OPCVM	159 271,103
TOTAL	1 232 857,303

Les sorties en portefeuille titres réalisées au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

Rubrique	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus Value Réalisée	Moins Value Réalisée
➤ Actions	1 901 488,917	1 939 033,140	154 169,658	116 625,435
➤ OPCVM	210 241,222	211 250,859	1 116,818	107,181
➤ BTA	238 572,400	236 000,000	0,000	2 572,400
Total	2 350 302,539	2 386 283,999	155 286,476	119 305,016

A.3 Placements Monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à **443.746,141 dinars**, et se détaille comme suit

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2014	% ACTIF NET
Billets de Trésorerie		437 527,940	443 746,141	25,02%
HL 180j 28/04/2015	4	194 291,225	196 242,370	11,06%
TJL 180j 07/03/2015	5	243 236,715	247 503,771	13,95%

A.4 Disponibilités

Cette rubrique englobe les disponibilités en banque qui ont atteint au 31 décembre 2014, **135 828,197 dinars**.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Disponibilités en Banque	135 828,197	131 311,911
TOTAL	135 828,197	131 311,911

P.1 Opérateurs Créditeurs

Il s'agit des dettes à payer au gestionnaire et au dépositaire au 31 décembre 2014. Elles sont de l'ordre de **7.257,964 dinars**.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Gestionnaire	6 720,322	9 191,894
Dépositaire	537,642	735,353
TOTAL	7 257,964	9 927,247

P.2 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers ont atteint au 31 décembre 2014, **3 970,157 dinars**.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
C M F	161,860	215,732
Autres Créditeurs Divers	3 808,297	4 120,913
TOTAL	3 970,157	4 336,645

CP.1 Capital Social

Les opérations sur le capital enregistrées au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Capital au 01 janvier	2 511 000,000	1 772 700,000
Nombre de parts	25 110	17 727
Nombre de porteurs de parts	21	10
 Souscriptions de l'exercice	 50 300,000	 1 332 200,000
Nombre de parts	503	13 322
Nombre de porteurs entrants	1	13

Rachats de l'exercice	1 053 900,000	593 900,000
Nombre de parts	10 539	5 939
Nombre de porteurs sortants	12	2
Montant en Nominal au 31 décembre	1 507 400,000	2 511 000,000
Nombre de parts	15 074	25 110
Nombre de porteurs de parts	10	21
Sommes Non Distribuables	244 656,881	245 195,128
Commissions de rachat	2 308,520	3 934,022
Frais de négociation	-10 817,710	-9 700,246
Variation des Plus ou Moins Value Potentielle / Titres	98 497,552	9 634,948
Plus ou Moins Value Réalisées / Cession Titres	35 981,460	-106 263,295
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Souscriptions)	6 843,443	176 909,600
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Rachats)	-133 351,512	-92 535,281
Sommes non distribuables antérieurs	245 195,128	263 215,380
TOTAL	1 752 056,881	2 756 195,128

CP.2 Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs et ajustées des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat des parts. Elles ont atteint au 31 décembre 2014, **21.804,333 dinars** contre **20.259,364** en 2013.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Sommes distribuables des exercices antérieurs	12,548	9,869
Régularisation résultat en instance d'affectation	0,000	0,000
Résultat distribuable de l'exercice	28 944,920	16 614,701
Régularisation résultat distribuable de l'exercice	-7 153,135	3 634,794
TOTAL	21 804,333	20 259,364

II. ETAT DE RESULTAT

R.1 Dividendes

Les dividendes totalisent **35.789,691 dinars** au 31 décembre 2014.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Revenus des actions	33 259,840	27 264,950
Revenus OPCVM	2 529,851	3 978,599
TOTAL	35 789,691	31 243,549

R.2 Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés

Les revenus des obligations & valeurs assimilés totalisent **3 995,844 dinars** au 31 décembre 2014.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Revenus BTA	3 995,844	3 811,507
TOTAL	3 995,844	3 811,507

R.3 Revenus des Placements Monétaires

Ils ont atteint **32.733,187 dinars** au 31 décembre 2014.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Revenus Billets de Trésorerie	26 517,557	8 785,671
Revenus Bons de Trésors	0,000	8 726,114
Intérêts Comptes de dépôts	6 215,630	11 266,718
TOTAL	32 733,187	28 778,503

R.4 Charges de Gestion des Placements

Ces charges totalisent au 31 décembre 2014, **36 284,662 dinars**.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Rémunération Gestionnaire	33 596,905	36 031,307
Rémunération Dépositaire	2 687,757	2 882,497
TOTAL	36 284,662	38 913,804

R.5 Autres Charges

Elles totalisent au 31 décembre 2014, **7.289,140 dinars**.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Rémunération Commissaire Aux Comptes	4 173,493	5 167,915
Publicité et Publication	150,800	201,200
Impôts et Taxes	90,000	120,000
Rémunération C M F	2 277,767	2 442,799
Services Bancaires & Assimilés	597,080	373,140
TOTAL	7 289,140	8 305,054

Autres Informations

✓ **Données par Part**

Rubrique	31-déc-14	31-déc-13
Revenus des Placements	4,811	2,542
Charges de gestion des placements	- 2,407	- 1,550
Revenu Net des Placements	2,404	0,992
Autres Charges	- 0,484	- 0,331
Résultat d'exploitation	1,920	0,662
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,475	0,145
Sommes Distribuables de l'exercice	1,446	0,806
Variation des Plus/Moins Value potentielles sur titres	6,534	0,384
Plus / Moins Value Réalisées sur cession de titres	2,387	- 4,232
Frais de Négociation	- 0,718	- 0,386
Plus ou Moins Value sur titres et frais de négociation	8,204	- 4,235
Résultat Net de l'Exercice	10,124	- 3,573
Droits d'entrée et droits de sortie	0,153	0,157
Résultat non distribuable de l'exercice	8,357	- 4,078
Régularisation du résultat non distribuable	- 1,891	- 1,006
Sommes non distribuables de l'exercice	6,466	- 5,083
Distribution des dividendes	0,806	0,245
Valeur liquidative	117,676	110,571

✓ **Ratios de gestion des placements**

	31-déc-14	31-déc-13
Actif Net Moyen (ANM)	2 268 607,515	2 442 559,427
Charges de Gestion des placements / ANM	1,599%	1,593%
Autres Charges / ANM	0,321%	0,340%
Résultat d'Exploitation de l'Exercice / ANM	1,276%	0,680%

✓ **Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** est confiée à la société Traders Investment Managers SA et ce, à compter du 15 octobre 2009.

Celle-ci est chargée de :

- La définition des objectifs de placement de l'actif net du fonds;
- La détermination de l'allocation de l'actif entre les différentes catégories de valeurs mobilières;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre obligations privées, obligations publiques et actions des sociétés admises en bourse et leur gestion dynamique
- La mesure et l'évaluation des performances du fonds
- La passation d'ordres d'achat et de vente en bourse ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, Traders Investment Managers perçoit une rémunération annuelle de 1,25 % par an en hors taxe de l'actif net du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** calculée hebdomadairement qui vient en déduction de l'actif net du fonds. Le règlement effectif se fait à la fin de chaque trimestre

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** et ce à compter du 21/10/2009. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES**;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% par an hors taxe de l'actif net pour la première année avec un minimum de 1.000 dinars hors taxe par an à partir de la deuxième année. Cette rémunération est calculée à chaque arrêté de la valeur liquidative et versée à la fin de chaque trimestre au dépositaire dans les 15 jours qui suivent la clôture du trimestre.